

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 6 juillet 2021 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **DRANCY (93)**

54 rue Saint Quentin

LOT N°23 : **UNE CHAMBRE.**

Et les 33/1.000èmes des parties communes générales.

LOT N°28 : **UNE CAVE.**

Et les 8/1.000èmes des parties communes générales.

A la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble 54 rue Saint Quentin (93) DRANCY, pris en la personne de son Administrateur Judiciaire provisoire, la SELARL BLERIOT et Associés, demeurant 26 Chemin de la Madeleine (93000) BOBIGNY, désignée en cette qualité par ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY le 29 juin 2018 et prorogée pour la dernière fois le 7 mai 2020, ayant pour Avocat Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 5.000 € (CINQ MILLE EUROS).

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 20 mai 2021. Signé Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la référence Greffe 20/10475.

▶ Il n'y aura pas de visite.

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr